



19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel. : 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42 Email : snu68@snuipp.fr

Site internet : <http://68.snuipp.fr>

Page facebook : <http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

Vendredi 2 février 2018

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4908>

- 1) Fonction publique : des inquiétudes qui se confirment**
- 2) Réclamons un véritable service de médecine de prévention**
- 3) Rémunération et salaire : ce qui change au 1er janvier 2018**
- 4) Classe exceptionnelle : CAPD 22 février 2018 et avis des IEN**
- 5) Les effectifs, ça compte !**
- 6) Questionnaire : « LES SERVICES PUBLICS QU'IL NOUS FAUT ! »**
- 7) Des stages ! Des stages !**
- 8) Scandale LACTALIS : la faillite de l'autocontrôle**
- 9) Enquête du Collectif RASED sur le CAPPEI**

1) Fonction publique : des inquiétudes qui se confirment

Le 1er comité interministériel de la transformation publique s'est réuni le 1er février. Il clarifie et confirme les orientations inquiétantes du gouvernement concernant l'avenir de la fonction publique. Si celles-ci aboutissent, elles la transformeront en profondeur. Ce serait la fin d'une fonction publique au service de l'intérêt général.

LIRE la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4900>

2) Réclamons un véritable service de médecine de prévention

La santé des personnels est un indicateur de la bonne santé du système scolaire. Or, les conditions de travail ne cessent de se dégrader et les problèmes de santé liés à l'intensité du travail, au bruit, aux mauvaises postures, aux pressions, comme les risques psychosociaux augmentent...

Agir sur les conditions de travail, prévenir les risques professionnels, garantir une bonne santé au travail, cela n'est possible qu'avec un service de médecine de prévention en capacité d'assurer toutes ces missions. C'est pourquoi la FSU et ses syndicats nationaux lancent avec vous une campagne pour réclamer plus de moyens pour la santé au travail. Ensemble, interpellons le ministère et les rectorats !

J'envoie un mail : <https://sante-au-travail.snuipp.fr/#signer>

3) Rémunération et salaire : ce qui change au 1er janvier 2018

Ce qui change : Le taux de cotisation « pension civile » passe de 10,29% à 10,56 % ce qui représente de 4 à 10 € de cotisation supplémentaire par mois (soit autant de salaire net en moins !).

L'augmentation de la CSG de 1,7 point qui est compensée par :

- la suppression de la « cotisation exceptionnelle de solidarité » (initialement dévolue au chômage) elle était de 1%,
- la mise en place d'une « indemnité compensatrice de la hausse de la CSG ».

LIRE la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4876>

4) Classe exceptionnelle : CAPD 22 février 2018 et avis des IEN

Lire la suite

- CAPD 22 février 2018 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4888>

- Avis de l'IEN : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4892>

5) Les effectifs, ça compte !

Le nombre d'élèves par classe reste au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE et pèse sur le quotidien enseignant.

LIRE la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4872>

6) Questionnaire : « LES SERVICES PUBLICS QU'IL NOUS FAUT ! »

La question de l'avenir des services publics est un des enjeux majeurs de cette année 2018. Le gouvernement au travers de son opération Action publique 2022 lance une véritable procédure de fragilisation de cet élément clef pour la cohésion sociale de notre pays.

LIRE la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4844>

7) Des stages ! Des stages !

RAPPEL stages mouvement, direction d'école et SEGPA

LIRE la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4852>

8) Scandale LACTALIS : la faillite de l'autocontrôle

Les scandales sanitaires et frauduleux se poursuivent et leurs fréquences s'accroissent. Aujourd'hui c'est au tour du lait infantile en poudre fabriqué par la société LACTALIS.

LIRE la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4836>

9) Enquête du Collectif RASED sur le CAPPEI

Le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 a instauré le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI). La formation spécialisée pour l'obtention de ce nouveau certificat a été mise en place dès la rentrée 2017. Les premières remontées du terrain sont inquiétantes : aide relationnelle (rééducative) remise en cause, contenus de formation pas assez différenciés ni professionnalisants, formations éclatées géographiquement, cahiers des charges flous, manque de tuteurs expérimentés ou temps de tutorat réduit... Le SNUipp-FSU avec le collectif National RASED s'est battu pour que la refonte de la formation spécialisée ne sonne pas le glas des réseaux d'aide après les suppressions massives de postes engagées entre 2008 et 2012. Il entend faire de même pour que sa mise en œuvre permette aux RASED de garder leurs spécialisations et leur complémentarité.

C'est pourquoi, le Collectif National RASED a décidé de lancer une enquête afin de recueillir des informations sur la mise en place de cette nouvelle formation spécialisée. L'objectif de cette enquête est ensuite de demander une audience au Ministère pour faire un état des lieux et demander des améliorations sur tous les points nécessaires (respect des textes, équité entre les territoires...).

Cette enquête s'adresse à trois types de personnels :

- Stagiaires CAPPEI 2017-2018

- Tuteurs CAPPEI 2017-2018

- Formateurs intervenant dans le cadre de la formation spécialisée CAPPEI

REmplir l'enquête : <http://questionnaires.fname.fr/avenir-des-rased>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>